

ACCUEIL DE LOISIRS INSCRIPTIONS ETE 2023

Nom Prénom
 Age Classe
 Adresse.....
 N° de téléphone Mail :

PRECISEZ LA FORMULE D'ACCUEIL POUR CHAQUE JOUR : **Si votre enfant est inscrit à un camp, merci de ne pas l'inscrire à l'accueil de loisirs la même semaine.**

- Journée complète : **J** - Demi-journée avec repas : **RM** (matin) ou **RA** (après-midi)

- Demi-journée sans repas : **SM** (matin) ou **SA** (après-midi)

***= Inscription obligatoire toute la journée, pas de possibilité de ½ journée**

Les inscriptions se feront jusqu'au jeudi 29 juin . **Attention : inscrivez votre (vos) enfant(s) au plus vite car le nombre de places étant limité, nous ne pouvons vous garantir une place même si vous inscrivez votre (vos) enfant(s) avant le 29 juin.**

Renseignements à l'accueil de loisirs : 02 29 20 10 17

Attention : * = inscription à la journée uniquement

JUILLET		AOÛT	
<u>Semaine 1</u> Lundi 10 Mardi 11 Mercredi 12 Jeudi 13 Vendredi 14 <u>FERIÉ</u> <u>Semaine 2</u> Lundi 17..... Mardi 18 Mercredi 19..... Jeudi 20 Vendredi 21.....	<u>Semaine 3</u> Lundi 24..... Mardi 25 Mercredi 26 <u>Sortie journée pour les 6/11 ans uniquement*, pour les 3/6 ans J/RA/RM/SM/SA.</u> Jeudi 27 Vendredi 28..... <u>Semaine 4</u> Lundi 31..... Mardi 1^{er} Mercredi 2 <u>Sortie journée*</u>..... Jeudi 3 Vendredi 4.....	<u>Semaine 5</u> Lundi 7 Mardi 8 Mercredi 9 <u>Sortie journée*</u>..... Jeudi 10 Vendredi 11..... <u>Semaine 6</u> Lundi 14 <u>FERMÉ</u> Mardi 15 <u>FERIÉ</u> Mercredi 16 Jeudi 17 Vendredi 18.....	<u>Semaine 7</u> Lundi 21..... Mardi 22..... Mercredi 23 Jeudi 24..... Vendredi 25 <u>Semaine 8</u> Lundi 28..... Mardi 29 Mercredi 30 <u>Sortie journée*</u>..... Jeudi 31 Vendredi 1^{er}

EN CAS D'ANNULATION : merci de **prévenir 1 semaine avant.** Passé ce délai, la journée ou la demi-journée sera facturée (sauf si un certificat médical est fourni).

Vos données et celles de votre (vos) enfant(s) sont nécessaires aux affaires scolaires/animation/ALSH et comptabilité de la collectivité pour assurer l'inscription et le suivi de votre (vos) enfant(s) aux services proposés par la mairie (cantine, garderie, accueil de loisirs). Vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour connaître vos droits et les modalités, veuillez consulter le règlement.